



Magdalena Perz

Université de Silésie
Katowice, Pologne

Le rôle du co-texte dans l'antonymie adjectivale

The importance of co-text in antonymous adjectives

Abstract

This paper discusses the interpretation of antonymous adjectives. The example of the French adjective *frais*, analyzed in the paper on the basis of the object oriented approach, allows the Author to demonstrate that context is found to be highly discriminable in choosing an antonymic partner. A co-textual approach can overcome the inadequacies of classical dictionaries in the organization of the lexical structure of a language.

Keywords

Adjectives, antonymy, co-text, object-oriented-approach

1. Introduction

La souplesse sémantique des mots et leur sensibilité au contexte relève que la langue est formidablement économique d'une part et fortement indéterminée d'autre part. Cette propriété de la langue constitue l'une des difficultés les plus difficiles de la sémantique lexicale liées à leur description ainsi que pour l'explication du sens des mots en tant que tels. La relation de l'antonymie est un cas particulièrement intéressant de ce point de vue. L'antonymie ou la relation d'opposition, définie comme centrale par les linguistes, est l'une des relations qui organisent la structure du lexique. C'est la relation qui se laisse très facilement illustrer, mais qui se relève beaucoup plus difficile à définir.

Nous avons choisi la catégorie des adjectifs pour la simple raison que les adjectifs entrent en relation d'opposition plus souvent que toute autre catégorie. Nous rencontrons continuellement dans la vie quotidienne, souvent s'en rendre compte,

de paires de mots qui s'opposent par le sens. À titre d'exemple citons: *publique* ≠ *privé*, *fermé* ≠ *ouvert*, *théorique* ≠ *pratique*, *réel* ≠ *virtuel*. L'antonymie est si omniprésente avec les adjectifs que depuis les tests effectués par James Deese, les études sur l'antonymie se sont majoritairement confinées à la catégorie des adjectifs. Pourtant, les innombrables classements de l'antonymie ne remportent pas l'unanimité.

L'objectif principal de cet article est d'explorer plus profondément les rapports qui s'établissent entre les adjectifs et les substantifs adjacents pour mettre en lumière le problème d'antonymie lui-même. Nous ne chercherons pas ici à détailler les diverses approches linguistiques de l'antonymie. Bon nombre de linguistes ont étudié ces questions auparavant en proposant diverses sous-catégorisations. Aucune des définitions acquises par ce concept ne paraît convenir dès qu'on essaie d'établir une systématisation rigoureuse. Parmi les questions qui s'avèrent frappantes au niveau descriptif, il faut signaler le problème de l'interprétation qui inclut les éléments du contexte avec lesquels l'adjectif interagit.

L'analyse du contexte lexical ou du co-texte¹ entourant un adjectif en question dans les textes aide à comprendre son sémantisme et à établir ses partenaires antonymiques.

Pour ce faire, nous nous servons de l'adjectif d'emploi qualificatif — *frais* en passant en revue les rapports qu'il entretient avec d'autres éléments du co-texte pour déterminer ses partenaires antonymiques.

2. Cadre méthodologique

La description des adjectifs à l'emploi qualificatif est étroitement liée au phénomène de la polysémie. Les études qui traitent du lexique adjetival soulignent à l'unanimité les difficultés liées à une description exhaustive de leurs significations. Pour appréhender les emplois d'un adjectif polysémique, il est nécessaire de relever les substantifs avec lesquels l'adjectif en question co-occure et ensuite considérer les rapports qui s'établissent entre l'adjectif et le nom pour pouvoir proposer son partenaire antonymique. Le même adjectif peut acquérir des significations distinctes d'après le substantif auquel il est associé et par conséquent sélectionner un autre antonyme. Incontestablement, il s'agit d'un problème sémantique subtil qui touche la plupart des adjectifs qualificatifs. Pour saisir ces sub-

¹ Le terme *co-texte* recouvre l'ensemble des éléments linguistiques qui entourent l'unité en question. Par opposition à la notion du *co-texte*, la linguistique a développé le terme du *contexte extralinguistique* ou *situation du discours* qui s'entend au sens plus large et fait référence à l'ensemble de tous les éléments cognitifs, situationnels ou intertextuels susceptibles d'intervenir dans le processus de construction du sens.

tilités, nous avons adoptée une des méthodes de description, à savoir l'approche *approche orientée-objets* de Wiesław Banyś (2002a, 2002b)². Cette méthode constitue un outil opératoire conçu afin de sélectionner les divers sens d'une unité polysémique. Cette approche, comme beaucoup d'autres (Firth, 1968 ; Gross, 1995), met l'accent sur la nécessité d'étudier les sens des unités en fonction de leurs emplois concrets. Pour découvrir tous les sens de l'unité lexicale en question de manière précise, il est nécessaire de se référer aux éléments du contexte, plus ou moins proches, dans lesquels cette unité apparaît. Selon les postulats de l'approche orientée-objets, il n'est pas possible d'envisager les paires censées être antonymiques comme des unités séparables du contexte ou co-texte. En effet, la relation d'antonymie est régie par la sémantique, mais conditionnée pour partie par le système lexical.

L'approche dont nous allons nous servir dans cet article est conforme, dans une large mesure, à celle postulée par John Rupert Firth (1957) et connue sous le nom de linguistique d'usage. Rappelons que, selon cet auteur le sens des mots équivaut à leurs usages dans les textes.

Grâce à une analyse assez complexe et au format descriptif différent de celui adopté dans les dictionnaires classiques, l'approche orientée-objets peut servir à repérer de paires antonymiques qui n'ont pas été retenues ou observées auparavant.

3. Cerner le phénomène de l'antonymie

Restant à un degré de généralité assez élevé, les linguistes affirment fort que la notion d'antonymie demeure une notion ambiguë. La relation d'antonymie a fait l'objet de nombreuses études et demeure une notion qui produit beaucoup de confusion entre les chercheurs. Cela vient du fait que les descriptions des relations d'opposition aboutissent à des classements dépendant des critères retenus par chaque auteur. De telles divergences dans les points de vue sur l'antonymie prouvent comment la définition de cette relation reste problématique pour la saisir.

Incontestablement, l'antonymie est un terme large qui est utilisé pour englober une multitude de phénomènes légèrement différents. En général deux manières de définir l'antonymie ont émergé : le terme antonymie peut être employé dans son sens large ou étroit. Dans son sens plus étendu, l'antonymie couvre un large éventail des contrastes de sens exprimés par différentes catégories de discours. Pour

² La méthode de description connue sous le nom d'approche orientée-objets est actuellement développée dans le Département de Linguistique Appliquée et de Traduction à l'Université de Silésie à Katowice.

qu'il ait opposition, ou antonymie entre les emplois de deux mots, il faut qu'une partie de leur sémantisme présente des traits différenciels.

Au sens strict, le terme d'antonymie est censé être utilisé pour désigner l'opposition binaire qui ne tient qu'entre un petit nombre de paires adjectif-adjectif.

L'un des premiers psychologues à étudier la relation d'antonymie de façon systématique a été James Deese qui, dans son livre paru en 1965, a proposé une autre approche de l'antonymie de celles habituellement postulées par les linguistes et les lexicographes. Tout en cherchant à comprendre comment les significations verbales s'organisent dans l'esprit humain, Deese a constaté que le lexique adjectival est organisé dans l'esprit humain autour de la relation de l'antonymie. À l'aide de tests d'association, Deese a établi une liste de 39 paires d'antonymes prototypiques, comme *chaud ≠ froid*, *nouveau ≠ vieux*, qui sont reconnus par la majorité des personnes interrogées.

En observant le lexique adjectival, il apparaît clairement que certaines paires sont jugées plus représentatives que d'autres : les adjectifs ne sont donc pas égaux devant la relation d'antonymie.

Parmi les nombreux participants à la relation, nous trouverons des adjectifs présentant des oppositions binaires, comme : *présent ≠ absent*, *vivant ≠ mort*, *éveillé ≠ endormi* qui fournissent les exemples les plus flagrants d'antonymie. Ce type de relation est appelé, dans les travaux de John Lyons et David A. Cruse *la complémentarité*. Deux termes sont *complémentaires* ou encore *polaires* quand ils découpent l'univers en deux ensembles, en ce sens que la négation de X entraîne nécessairement l'affirmation de Y : celui qui est *absent* n'est pas *présent*, et vice versa. Les deux termes sont donc contradictoires et ne peuvent pas être vrais en même temps. Cette relation, basée sur la polarité de sens, où la troisième possibilité n'est pas donnée — *tertium non datur* constitue un cas particulier de l'antonymie. Cette opposition, n'acceptant aucune gradabilité, ne suffit pas de dire que l'antonymie s'explique uniquement par l'existence des relations du type complémentaire.

Remarquons que, la disposition à penser en termes opposés et à catégoriser l'expérience humaine en termes de contrastes binaires a été déjà évoquée par Lyons (1978 : 219) sous la notion de dichotomisation. C'est sans doute la raison pour laquelle le terme antonymie est souvent utilisé au sens strict pour désigner les paires de lexèmes qui ne s'opposent les uns aux autres que de façon dichotomique.

Nous tenons à souligner que, les antonymes reliés par une relation de complémentarité sont plutôt rares dans la langue et du fait de l'absence de terme médian sont relativement faciles à identifier.

M. Lynne Murphy (2003 : 183) à son tour souligne que la binarité est un mécanisme de conceptualisation fondamental qui est sous-jacent à l'antonymie, en mettant l'accent sur la tendance des hommes à découper les entités en deux ensembles mutuellement exclusives, ce qui explique pourquoi la complémentarité est souvent qualifiée comme un des sous-types d'antonymie.

4. Adjectif comme une catégorie gradable

L'une des propriétés syntaxiques représentative pour l'adjectif est sa possibilité de gradation. Cette notion se rapporte à tous les termes qui entretiennent une relation échelonnée. Les termes qui placés sur une échelle figurent dans les directions opposées, mais comportent des termes médians sont appelés *gradables* ou encore *scalaires*. Citons à titre d'exemple un axe classique de valeurs : *glacial — froid — tiède — chaud — brûlant*.

En examinant le lexique adjetival, on arrivera à la constatation que l'antonymie du type scalaire est le type de relation le plus fréquent pour cette catégorie. Les adjectifs sont prédestinés à exprimer des valeurs, des qualités, divers rapports temporels et spatiaux, par conséquent ils constituent des unités qui sont susceptibles de quantification et d'appréciation.

Les antonymes scalaires impliquent la qualification qui connaît des degrés, par conséquent un ensemble de termes est réservé pour exprimer les valeurs positives par rapport à un terme neutre, l'autre aux valeurs négatives. Néanmoins, comme nous l'avons mentionné, les valeurs exprimées par les adjectifs devraient s'opposer symétriquement, c'est-à-dire manifester la même distance par rapport à l'état neutre. C'est pourquoi la paire *frais* ≠ *tiède* est plus représentative que couple *frais* ≠ *chaud*.

Deux remarques cependant sont à apporter à cette sous-catégorie des antonymes. D'une part, les paires antonymiques qui placés sur une échelle ne comportent pas de termes médians qui soient lexicalisés, ne devraient pas être traités comme les termes complémentaires. Nous pouvons répéter après Jacqueline Picoche (1992) que l'analogie avec échelle, reliant par degrés les deux poèles, sous-entend déjà la présence de plus de deux participants. Dans la langue, ces termes peuvent être lexicalisés, comme par exemple l'opposition *triste* ≠ *heureux* comporte de termes *content*, *satisfait*, mais souvent les termes médians sont exprimés à l'aide de la comparaison ou ils sont accompagnés d'adverbes : *très*, *peu*, *extrêmement*, etc.

D'autre part, le caractère gradable des adjectifs mis en opposition n'est pas toujours saillant. Il arrive assez souvent que la relation d'opposition soit discernée entre deux ensembles d'adjectifs, sans qu'il soit possible de préciser la distance par rapport à l'état neutre et préciser un partenaire antonymique pertinent. À ce titre rappelons, par exemple le domaine des couleurs qui en tant que classe est difficilement scalaire.

5. Adjectif en contexte

Aux approches orientées vers une définition sémantique s'opposent les analyses impliquant des critères lexicaux. Elles ne font pas intervenir le sens d'une unité mais se basent sur la linguistique d'usage. L'exploitation de ressources textuelles dans le domaine de l'antonymie est apparue avec les analyses de Walter Charles et George Miller (1989) qui étaient basées sur le Brown Corpus. Leurs études concernant l'antonymie et la cooccurrence ont abouti à la conclusion que les locuteurs traitent les paires de mots comme antonymiques du fait que les deux lexèmes ont tendance à apparaître ensemble dans les contextes.

De même, les travaux de John Justeson et Slava Katz (1991) se sont intéressés à la manière dont les antonymes co-occurrent dans les textes réels. Ces auteurs ont mis en évidence que les couples antonymiques ne doivent ce statut qu'au fait qu'ils ont tendance à apparaître fréquemment ensemble, et expriment une opposition d'autant plus forte qu'ils co-occurrent d'une manière significative. L'argument de la cooccurrence s'avère donc opératoire pour éclairer certains phénomènes de contraste.

L'approche de Murphy (2003) a l'avantage de pouvoir démontrer comment les candidats éventuels pour les paires antonymiques changent suivant le contexte dans lequel ils apparaissent. Prenant comme exemple la séquence anglaise *sweet ≠ sour* qui tend à apparaître comme plus représentative que : *sweet ≠ bitter*. Murphy affirme que selon le contexte, *sweet* peut avoir d'autres antonymes, y compris *salé* par rapport au popcorn ou *sec* par rapport au vin etc.

Il est en effet possible de situer l'origine de ces approches dans la tradition firthienne, qui précise que le sens des mots réside dans l'usage des mots en contexte, et non dans une sémantique du mot pris isolément. La fameuse sentence firthienne : "You shall know the meaning of a word by the company it keeps" se trouve ainsi confirmée.

Cependant, toute définition de l'antonymie doit envisager aussi bien le côté lexical que sémantique. Comme le remarque Howard Jackson (1988) les antonymes doivent manifester une opposition de sens, mais ils doivent avoir une relation lexicale bien établie.

Ce bref survol de la littérature consacrée à la relation d'antonymie nous permet de formuler notre propos, qui est de rendre visible, sur un champ d'exemple, que l'antonymie se prête plus facilement à illustration qu'à une description rigoureuse. Les exemples propres aux oppositions sont intuitivement disponibles pour tout homme, mais trouver une définition qui tient compte adéquatement de chaque exemple d'antonymie demeure plus problématique.

Cherchant à cerner la relation d'antonymie, nous pouvons admettre que les antonymes relèvent de la signification, mais la relation d'antonymie est conditionnée pour partie par le système lexical.

6. Valeurs de l'adjectif *frais*

Nous tenons à souligner que les listes de mots censés être antonymes proposés par différentes sources sont, dans l'écrasante majorité des cas, décontextualisées. Penchons nous dans un premier temps sur l'inventaire brut d'antonymes proposés par CRISCO, disponible en ligne³ avant de passer à l'étude des valeurs exprimées par l'adjectif *frais*.

Le Dictionnaire Électronique recense 42 antonymes pour *frais* :

*altéré, ancien, ardent, avancé, bénéfice, blasard, blême, brûlant, chaud, corrompu, décoloré, défraîchi, desséchant, desséché, déteint, *économie, éloigné, *épargne, éteint, étouffant, faisandé, fané, fatigué, flétrui, fumé, gâté, harassé, hâve, las, lointain, pâle, passé, pisieux, rance, rassis, salé, sec, séché, terne, tiède, usé, vieux*

Une liste presque identique est proposée par Dicosyn.

Les antonymes de l'adjectif *frais* :

<i>altéré</i>	<i>faisandé</i>	<i>rassis</i>
<i>ancien</i>	<i>fané</i>	<i>salé</i>
<i>ardent</i>	<i>fatigué</i>	<i>sec</i>
<i>avancé</i>	<i>flétrui</i>	<i>sombre</i>
<i>blasard</i>	<i>fumé</i>	<i>séché</i>
<i>blême</i>	<i>gâté</i>	<i>terne</i>
<i>brûlant</i>	<i>harassé</i>	<i>tiède</i>
<i>*bénéfice</i>	<i>hâve</i>	<i>usé</i>
<i>chaud</i>	<i>las</i>	<i>vieux</i>
<i>corrompu</i>	<i>lointain</i>	<i>*économie</i>
<i>desséchant</i>	<i>passé</i>	<i>éloigné</i>
<i>desséché</i>	<i>pisieux</i>	<i>*épargne</i>
<i>décoloré</i>	<i>pâle</i>	<i>éteint</i>
<i>défraîchi</i>	<i>rance</i>	<i>étouffant</i>

Ces listes ne sont pas exploitables que pour les personnes capables à s'imaginer des contextes dans lesquels la relation d'antonymie est pertinente. Ainsi, les dictionnaires fournissent les antonymes sans préciser l'environnement syntaxique qui permettrait de sélectionner l'antonyme approprié. Qui plus est, les antonymes recensés ne sont pas systématisés d'après la catégorie grammaticale, on retrouve parmi les antonymes adj ectivaux les substantifs : *économie, bénéfice, épargne*.

³ <http://www.crisco.unicaen.fr/cgi-bin/cherches/cgi>

C'est à travers l'analyse du co-texte immédiat de l'adjectif *frais* tiré de différentes sources : œuvres classiques — *Trésor de la Langue Française Informatisé*, *le Grand Robert* et plus contemporaines, comme *Antidote* que nous illustrerons ici nos conclusions.

Les co-occurrences ainsi relevées permettent d'observer avec quelles classes conceptuelles l'adjectif *frais* se combine. Pour bien sélectionner les candidats antonymiques, il est nécessaire de s'interroger sur la relation qui s'établit entre l'adjectif et le(s) substantif(s) adjacent(s).

Les principaux antonymes retenus pour l'adjectif *frais* sont :

- **altéré, e(s)** pour *<parties du corps>* : *visage, joues, lèvres, gorge ; figure, physionomie* ;
- **amical** pour *accueil* ;
- **ancien, enne(s)** pour *<blessures>* : *blessure, plaie, trace, marque ; souvenir ; exemple ; nouvelles* ;
- **artificiel, elle(s)** pour *<fleurs>, <plantes>* ;
- **blafard, e(s)** pour *teint ; visage ; face ; figure ; matin* ;
- **blême(s)** pour *<parties du corps>* : *face, figure, front, joue, lèvres, tête, visage ; teint ; matin* ;
- **caillé** pour *lait* ;
- **chaleureux** pour *accueil* ;
- **chambré, e(s)** pour *<vins>* ;
- **chaud, e(s)** pour *<vents>* : *air, brise, mistral, vent, <saisons> : été, automne, printemps ; eau ; temps ; température* ;
- **décoloré, e(s)** pour *<couleurs>* ;
- **défraîchi, e(s)** pour *<couleurs> ; air ; produit ; salade* ;
- **désagréable(s)** pour *odeur ; saveur* ;
- **doux, ce(s)** pour *air ; brise ; nuit ; matin ; température ; vent* ;
- **étouffant, e(s)** pour *air ; climat ; matin ; température* ;
- **faisandé, e(s)** pour *viande* ;
- **fané, é(s)** pour *<fleurs>, <plantes>* ;
- **fatigué, e(s)** pour *chevaux ; esprit ; tête ; troupeau ; <parties du corps> : face, figure, joues, visage, yeux* ;
- **ferment, e(s)** pour *fromage ; lait* ;
- **fétide(s)** pour *haleine ; odeur ; saveur* ;
- **flétrti, ie(s)** pour *<fleurs>, <herbes>, <légumes>, <parties du corps> : face, figure, joues, visage, yeux ; bouquet* ;
- **fumé, e(s)** pour *<poissons> ; viande* ;
- **hâve, e(s)** pour *face ; teint ; visage* ;
- **impropre(s)** pour *<vêtements>* : *chemise, étoffe, robe, T-shirt* ;
- **livide(s)** pour *visage ; teint ; face ; lèvres ; couleur ; jour* ;
- **mariné, e(s)** pour *<poissons> ; viande* ;

- **morne, e(s)** pour *air ; jour ; journée ; visage* ;
- **pâle(s)** pour *figure ; teint ; visage* ;
- **pasteurisé** pour *lait* ;
- **pourri, e(s)** pour <*poissons*> ; <*légumes*> ; <*fruits*> ;
- **tiède(s)** pour *eau ; vent* ;
- **rance(s)** pour *beurre ; fromage ; noix ; odeur* ;
- **rassis** pour *pain* ;
- **sale, e(s)** pour <*vêtements*> : *chemise, gants ; tapisserie ; mur* ;
- **sec, èche(s)** pour <*herbes*> : *basilic, coriandre, menthe, thym* ;
- **séché, e(s)** pour <*poissons*> ;
- **surgelé, e(s)** pour <*poissons*> ; <*fruits*> ;
- **terne(s)** pour *couleur ; peau ; regard ; teint* ;
- **usé, e(s)** pour <*vêtements*> : *chemise, étoffe, gant, robe ; neige ; eau ; mur ; tapisserie* ;
- **vieux, eille(s)** pour *bâtiment ; mur ; tapisserie*.

L'analyse rapide que nous venons de présenter montre que les contextes possibles de l'adjectif *frais* sont très nombreux et que cet adjectif manifeste une grande souplesse sémantique. Les emplois de *frais* ne peuvent pas être expliqués que par la mise en lumière de son environnement lexical, puisque l'interprétation de *frais* dépend en grande partie du type du substantif avec lequel il apparaît en emploi.

Pour sélectionner l'antonyme pertinent, on est amené à tenir compte, d'un côté, de la relation qui s'établit entre l'adjectif en question et le type de substantif adjacent, ainsi que de la tendance des mots à apparaître ensemble, comme dans la suite *accueil frais* où l'antonyme de l'adjectif *frais* est *chaleureux* parce que *chaleureux* entre prioritairement en collocation avec *accueil* qu'avec l'adjectif *chaud*.

L'analyse effectuée nous a permis de trouver les paires antonymiques qui ne sont pas répertoriées par les dictionnaires classiques : *désagréable* pour *odeur*, *pourri(es)* pour *légumes* ou *surgelé(es)* pour *fruits*. Ainsi, en précisant les classes de substantifs pour chaque antonyme retenu, les locuteurs ne seront pas amenés à s'imaginer le(s) contexte(s) possibles dans lesquels l'antonyme proposé s'avérera pertinent. Une telle approche permet également de mettre en lumière toute sorte d'oppositions qui n'ont à priori aucun lien entre elles. On voit le gain que représente une telle systématisation.

L'un des facteurs qui détermine le sens des adjectifs est le type de nom auquel l'adjectif se réfère. Considérons les séquences suivantes :

respirer de l'air frais,
avoir l'air frais et amical.

Il ressort de ces exemples que le substantif *air* qui entrent en interaction avec l'adjectif *frais* provient de deux lexèmes distincts : *air₁* dénotant mélange gazeux

et *air₂* correspondant à la façon d'être, d'apparaître. En effet, le sujet parlant ignore typiquement le critère étymologique et il n'est pas capable de préciser si un mot donné est polysémique ou homonyme. Dans de tels cas, la combinaison adjetif / substantif (*Adj + N*) apparaît insuffisante pour son interprétation et il faut appréhender le sens de l'adjectif, ainsi que son éventuel partenaire antonymique en se référant aux éléments du co-texte plus lointains.

En parcourant les éléments avec lesquels l'adjectif *frais* interagit, on est amené à admettre que le choix du partenaire antonymique peut être dicté par la situation du discours.

L'adjectif *frais* apparaît souvent en emploi avec la classe d'aliments : *poisson*, *viande*, *fromage*, *lait*. De tels syntagmes adjetivaux ne posent en effet pas de problèmes à l'interprétation, mais le choix du partenaire antonymique dépend directement de la situation d'énonciation. Ce n'est pas la nature du référent qui est mise en jeu mais plutôt ses caractéristiques propres à lui. Ainsi pour *poisson frais*, nous pouvons citer comme antonyme : *poisson fumé*, *poisson surgelé* ou encore *poisson pourri*. L'antonymie s'avère donc une procédure qui dépend de la situation du discours et qui fait ressortir les traits typiques aux substantifs adjacents — tout ce que le sujet sait à propos de l'objet : on peut *fumer*, *surgeler* et *mariner* du poisson, par conséquent les adjectifs *fumé*, *surgelé* et *mariné* se trouvent recensés parmi les antonymes possibles de *frais*.

Il convient également de noter que certains antonymes recensés dans la liste ci-dessus ne le sont que dans les emplois extrêmement restreints, ils apparaissent en emploi avec un seul substantif, comme l'adjectif *rance* pour *beurre* ou *rassis* pour *pain*, *caillé* pour *lait*.

Nous tenons pour acquis que les adjectifs ne manifestent des propriétés que par l'intermédiaire des noms auxquels ils s'appliquent. Il est à ce titre intéressant de s'interroger sur l'influence réciproque des syntagmes *nom + adj* et *adj + nom*.

Remarquons que, la relation sémantique qui s'instaure entre : *vent frais* est de nature différente que celle appréhendée dans : *troupes fraîches*, *chevaux frais* où l'adjectif *frais* communique : *destinés à remplacer ceux qui sont fatigués*. On voit que les substantifs adjacents activent un autre sens de l'adjectif *frais* qui demande par conséquent un autre antonyme. Autrement dit, *frais* n'aura pas la même interprétation selon qu'il entre en emploi avec un autre type de substantifs. Si le substantif adjacent à l'adjectif en question entraîne un changement dans sa signification, autrement dit en active une autre zone, ce changement va être observé dans le choix du partenaire antonymique.

Il nous paraît ici important de remarquer que certaines interprétations adjetivales acceptent difficilement l'antonyme. C'est le cas, par exemple des suites telles que : *boisson fraîche*, *eau fraîche* où l'adjectif *frais* signifie *rafraîchissant*, *désaltérant* et ne se réfère pas à la température de la boisson, mais dénote plutôt la sensation qu'elle produit.

Cette brève étude nous a permis de démontrer l'importance du contexte dans l'établissement des partenaires antonymiques. Dès qu'un adjectif se montre polysémique, les antonymes ne peuvent pas être identifiés indépendamment de ses emplois. Un adjectif polysémique comme *frais* donnera lieu à autant d'antonymes différents, qu'il y a de types de substantifs avec lesquels il apparaît en emploi. Pour formaliser la description et classifier les contextes où *frais* apparaît, nous nous sommes servi du modèle des classes d'objets⁴. Les classes d'objets constituent un concept innovateur pour la description sémantique. Déterminées par des propriétés linguistiques, les classes d'objets permettent de rendre compte de la polysémie et de la synonymie des unités lexicales. Elles peuvent constituer un outil efficace dans la guête des partenaires antonymiques. L'étude des expressions issues de la combinaison des noms avec l'adjectif nous a permis de regrouper les substantifs qui sélectionnent le même antonyme en classes d'objets. Nous avons marqué les classes d'objets retenues pour l'adjectif *frais* par une paire de parenthèses.

7. Conclusion

De nombreuses tentatives ont été faites pour cerner la notion d'antonymie et formuler une définition opératoire du terme, mais le problème est que l'antonymie se prête davantage à la démonstration qu'à une définition rigoureuse. Les exemples typiques sont intuitivement disponibles, mais trouver une définition qui tient compte adéquatement de chaque exemple d'antonymie est une question plus problématique.

Le seul moyen de dégager les antonymes pour une unité polysémique est la nécessité de faire intervenir les éléments du co-texte. Tout adjectif polysémique, n'ayant pas de sens prédefini, voit son interprétation construite par son environnement linguistique ou négociée par les interlocuteurs à chacun de ses emplois. Le co-texte, l'environnement linguistique permet de prendre en compte la distribution de l'adjectif en question et ainsi de faciliter son analyse. Chaque unité lexicale dépendant pour son interprétation de l'environnement lexical ne peut pas être décrite de façon statique. Les éléments du co-texte s'avèrent en quelque sorte décisifs, puisque ce sont eux qui déterminent l'interprétation pertinente de l'adjectif et choisissent son partenaire antonymique.

Une approche co-textuelle peut pallier aux insuffisances des dictionnaires classiques en matière de l'organisation du lexique.

⁴ La notion a été introduite par Gaston Gross (Gross, 1995 ; Le Pesant, Mathieu-Colas, 1998).

Références

- Banyś Wiesław, 2002a : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15** : 7—28.
- Banyś Wiesław, 2002b : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206—248.
- Charles Walter G., Miller George A., 1989: “Context of antonymous adjectives”. *Applied Psycholinguistics*, **10**, 357—375.
- Cruse David A., 1987: *Lexical Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fellbaum Christiane, 1995: “Co-occurrence and antonymy”. *International Journal of Lexicography*, **8**.
- Firth John Rupert, 1957: *Papers in Linguistics 1934—1951*. London: Oxford University Press.
- Firth John Rupert, 1968: “Structural Linguistics”. In: Frank R. Palmer, ed.: *Selected Papers of J.R. Firth 1952—1959*. London: Longman.
- Gross Gaston, 1995 : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique : les classes d'objets ». *La tribune des industries de la langue et de l'information électronique*, **17—19**, 16—19.
- Gross Gaston, 2008 : « Les classes d'objets ». *Lalie*, **28** : 113—165.
- Gross Gaston, 2010 : « Sur la notion de contexte ». *Meta I*, **55** : 187—198.
- Jackson Howard, 1988: *Words and their meaning*. London: Longman Inc.
- Justeson John S., Katz Slava M., 1991: “Co-occurrence of antonymous adjectives and their context”. *Computational Linguistics*, **17**.
- Le Pesant Denis, Mathieu-Colas Michel, 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Langages*, **131** : *Les classes d'objets*, sous la direction de Denis Le Pesant et Michel Mathieu-Colas, 6—33.
- Lyons John, 1978 : *Éléments de sémantique*. Paris : Larousse.
- Murphy M. Lynne, 2003: *Semantic Relations and the Lexicon*. Cambridge University Press.
- Murphy M. Lynne, 2010: *Lexical Meaning*. Cambridge University Press.
- Murphy Gregory L., Andrew Jane M., 1993: “The conceptual basis of antonymy and synonymy in adjectives”. *Journal of Memory and Language*, **32**, 301—319.
- Paradis Carita, 2001: “Adjectives and boundedness”. *Cognitive linguistics*, **12**—1, 47—65.
- Paradis Carita, 2011: “A dynamic construal approach to antonymy”. In: *Proceedings of the 19th symposium on theoretical and applied linguistics*. Lund: Lund University Libraries.
- Picoche Jacqueline, 1992 : *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*. Paris : Nathan.